



## **Les postiers toucheront « La prime Macron » !**



L'UNSA-Postes et d'autres organisations syndicales avaient écrit au PDG de La Poste pour que l'ensemble des postiers puisse toucher la prime dont le Président de la République avait parlé lors de son intervention télévisée du 10 décembre.

La Poste a répondu favorablement à notre demande, et chaque postier dont le salaire brut n'excède pas 2247 € se verra attribuer une prime de fin d'année de 300 euros net d'impôts.

Ceux dont le salaire brut est situé entre 2247 euros et 4494 euros toucheront 200 euros net d'impôts.

Cette prime sera versée en une seule fois le 20 janvier 2019.

Une prime bien en deçà de ce que les postiers espéraient.

L'UNSA-Postes se félicite de cette aide au pouvoir d'achat des postiers, elle regrette toutefois qu'elle ne soit pas à la hauteur de l'inflation subie par les agents depuis plusieurs années.

L'UNSA-Postes en profite pour vous souhaiter, à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.



Retrouvez sur notre site Internet :  
les Infos Utiles, les Tracts, et tous les Liens  
de L'UNSA !

<http://www.unsa-postes.org/>